

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 2 décembre 2019 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Pierre Cormier,

SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

SONT AUSSI PRÉSENTES :

Meggie Richard	directrice générale
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et débute par un moment de réflexion.

**RÉSOLUTION N° 1041-19
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire la modification suivante :

Ajout :

9a) Négociation pour achat de terrains : autorisation

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec la modification ci-haut mentionnée, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 1042-19
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tenue le 4 novembre 2019, a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 4 novembre 2019 soit, et par la présente, est adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 1043-19
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 2 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 84 937,99 \$ en date du 30 novembre 2019.

RÉSOLUTION N° 1044-19
RENOUVELLEMENT « PROGRAMME D'ENTRETIEN » : AUTORISATION

CONSIDÉRANT l'offre de services en date du 4 octobre 2019 de la compagnie Chubb concernant l'entretien préventif des bâtiments municipaux;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre retienne les services de la compagnie Chubb, en date du 4 octobre 2019, pour l'entretien préventif des bâtiments municipaux pour l'année 2020 et ce, pour la somme de 17 246. \$, taxes applicables en sus.

RÉSOLUTION N° 1045-19
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES
ET SPORTIVES : AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre autorise la présentation du projet de complexe sportif au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du « Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives ».

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre.

Que madame Meggie Richard, directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

RÉSOLUTION N° 1046-19
CARTE D'ACCOMPAGNEMENT LOISIRS : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), reconnue en tant qu'organisme national de loisir par le ministère de l'Éducation, du Loisir et de l'Enseignement supérieur (MEES), est mandataire de la gestion de la Carte accompagnement loisir;

CONSIDÉRANT QUE la Carte accompagnement loisir (CAL) permet d'offrir la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne handicapée, lors d'une activité tenue auprès de leurs partenaires;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite participer à ce programme et ainsi favoriser l'accès aux loisirs;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que madame Meggie Richard, directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, le protocole d'entente concernant la Carte d'accompagnement loisir avec l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées.

RÉSOLUTION N° 1047-19
JOURNALIER/SIGNALEUR SUR APPEL : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT l'appel de candidature au poste de journalier/signaleur - sur appel au Service des loisirs;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la Municipalité retienne les services de messieurs Yannick Thériault et Jordan Fallu à titre de journalier/signaleur sur appel au Service des loisirs et la rémunération soit fixée à la classe 1, échelon 01-10-2019 de l'échelle salariale applicable à la Convention collective des employés de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

RÉSOLUTION N° 1048-19
OPÉRATEUR/JOURNALIER SUR APPEL : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT l'appel de candidature au poste d'opérateur/journalier - sur appel au Service des travaux publics;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que la Municipalité retienne les services de messieurs Kelly Boudreau, Martin Noël et Toby Boudreau à titre d'opérateur/journalier sur appel au Service des travaux publics et la rémunération soit fixée à la classe 1, échelon 01-10-2019 de l'échelle salariale applicable à la Convention collective des employés de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

RÉSOLUTION N° 1049-19
POMPIER VOLONTAIRE : EMBAUCHE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que monsieur Jean Arseneault soit embauché à titre de pompier volontaire au Service de sécurité incendie de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

**RÉSOLUTION N° 1050-19
PROJET DE RÈGLEMENT N° 339 « RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES
CONDITIONNELS » : ADOPTION DU 2^E PROJET APRÈS LA CONSULTATION
PUBLIQUE**

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Que le 2^e projet de règlement n° 339 « Règlement relatif aux usages conditionnels » soit, et par la présente, est adopté par le Conseil.

Que ce projet de règlement est disponible au bureau de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre aux fins de consultation.

**RÉSOLUTION N° 1051-19
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE HAVRE-SAINT-PIERRE - RÉVISION
BUDGÉTAIRE 2019 (2019-11-08) : DÉPÔT**

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la révision budgétaire 2019 (2019-11-08) de l'Office municipal d'habitation de Havre-Saint-Pierre, soit et par la présente, est déposée au Conseil municipal.

**RÉSOLUTION N° 1052-19
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE
2020 : ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit qu'une Municipalité doit établir le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2020 qui se tiendront à la Maison de la Culture Roland-Jomphe et qui débiteront à 19 h 30.

13 janvier	6 juillet
3 février	3 août
9 mars	14 septembre
6 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 ^{er} juin	7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à déposer au Conseil

AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION N° 1053-19

NÉGOCIATION POUR ACQUISITION DE TERRAINS : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite acquérir des terrains propriétés de Rio Tinto Fer et Titane;

CONSIDÉRANT QUE des négociations sont présentement en cours entre les deux parties;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault appuyé par la conseillère Charlotte Cormier et unanimement résolu

Que la directrice générale et le maire soient autorisés à négocier et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, toute entente à intervenir avec Rio Tinto Fer et Titane pour confirmer l'accord des parties, sous réserve d'obtenir l'approbation du Conseil municipal qui devra la ratifier à la première séance qui suit.

RÉSOLUTION N°1054-19
LEVÉE DE LA SÉANCE

Après la période de questions,

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 48.

Pierre Cormier, maire

Meggie Richard, directrice générale